



Ordre du jour

Conseil exécutif 2026-2027

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #3 - ordinaire - Session d'Été 2026

26 mai 2026 à 19h00

Université de Sherbrooke - Local A9-228

Présences :

Laura Cantin - Trésorerie

Julia Grondin - Communications (en ligne)

Antoine Groleau - Affaires professionnelles

Maëlle Lacroix - Présidence

Matisse Lasser-Bellavance - Affaires sociales et sportives (en ligne) (parti à 19h25)

Maélie Clément - Vice-présidence exécutive

Maëilly Vachon - Affaires académiques (en ligne)

Léonard St-Amour - Environnement et condition étudiante

Cloé Desrochers - Responsable aux finissants (en ligne)

Arnaud Gauthier - Affaires externes

1. Ouverture de la rencontre

Maëlle Lacroix déclare l'ouverture de la rencontre à 19h04.

2. Désignation du secrétariat

Maélie Clément propose de désigner au secrétariat Antoine Groleau.

Laura Cantin appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Matisse Lasser-Bellavance propose de déplacer le point 6.6 entre le point 6 et 6.1.

Maélie Clément appuie.

AU.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit à déclarer.

5. **Vérification et adoption du procès-verbal**

[CE2 PV E26 2026-05-19](#)

Maëlie Clément propose l'adoption du procès-verbal.

Léonard St-Amour appuie.

AU.

6. **Rapports des personnes dirigeantes**

6.1. **Présidence**

Maëlle Lacroix mentionne qu'elle enverra le document d'objectifs personnels après la rencontre. Le 17 août sera la rentrée des premières années lors de laquelle sera le rallye. Elle encourage la participation des membres du C.E, à voir avec la session d'examen. si il est impossible pour les membres d'être bénévole, au moins être là à 13h pour la cérémonie d'accueil durant laquelle la présidence fera une allocution.

Matisse Lasser-Bellavance mentionne un potentiel conflit d'horaire en raison de son engagement avec le CIA. Maëlle indique qu'il n'y en aura pas selon le guide qu'elle a fait.

6.2. **Vice-présidence**

Aucun rapport.

6.3. **Trésorerie**

Laura Cantin mentionne ne toujours pas avoir reçu la carte bancaire, elle fait des démarches avec l'institution bancaire qui dit lui soumettre une carte dans les prochains jours.

Les coordonnateurs de comités s'interrogent sur les demandes budgétaires, ils recevront un email dans les prochaines semaines avec les étapes à suivre pour une telle demande.

Une subvention a été soumise pour aller à Strasbourg avec 11 étudiants. Ils demandent 400\$ par étudiant, ce qui paraît excessif avec le budget actuel. Laura compte maintenir l'esprit d'équité dans la distribution budgétaire par étudiant.

Arnaud Gauthier donne un contexte entourant la promesse de l'organisme logique et du gouvernement d'une subvention pour 50% des coûts entourant le voyage. Les critères ayant changé cette année, la bourse n'est plus disponible, ce qui a entraîné le désistement de plusieurs étudiants. Il s'agit d'une école d'été en droit comparé pour 2

semaines avec Mathieu Devinat. De toute façon, en temps et lieu, la demande passera en C.A.

6.4. Responsable aux affaires externes

Arnaud Gauthier annonce que le prêt des BBQ par la faculté de gestion est acheminée à la personne responsable et qu'il est désormais en attente de nouvelle. Essentiellement, la demande sera traitée.

Arnaud Gauthier a une rencontre avec la présidence de la FEUS pour discuter du référendum et souhaite avoir des idées des membres quant à la stratégie à adopter. Il prévoit ne pas dévoiler ses cartes et garder un esprit ouvert, mais clairement exposer ses intentions d'obtenir un avis, expliquer l'enjeu actuel et maintenir une bonne relation avec la FEUS. Trois demandes ont été faites auprès de cabinets (TCJ, Dunton Rainville et Girard Avocats) sherbrookoises pour cet avis juridique. TCJ ne peut remplir la demande pour des raisons déontologiques, et les deux autres cabinets n'ont pas répondu.

6.5. Responsables aux communications

Julia Grondin annonce avoir organisé une rencontre avec 2 des 3 comités sur lesquels elle siège.

Laura Cantin intervient en disant que le point budgétaire doit être nuancé, pour les demandes de commandites et budgéter les activités uniquement.

La liste de comités mise à jour est envoyée à la faculté

Un post de présentation des membres du CE sera fait sous peu, un formulaire sera envoyé au membre sous-peu concernant les "fun-fact" qui suivront la présentation des membres du CE.

Cloé Desrosiers s'interroge sur les photos qui seraient partagées. Maëlle Lacroix partage l'inquiétude.

Maëlie Clément suggère un post, mais qu'une fois les photos du chalet faites, supprimer le post. Sa photo sera prise ce soir.

Discussion entourant la publication et les photos choisies

Julia Grondin annonce déjà avoir lancé des perches pour des salles pour le Grand Banquet et se demande qui serait intéressé à s'impliquer sérieusement. Maëlie Clément et Antoine Groleau prévoient s'impliquer. Julia Grondin souligne qu'il faut se prendre d'avance pour les commandites, pour trouver une salle et un service traiteur.

Maëlle Lacroix souligne le prix élevé des traiteurs et la complexité d'une salle avec un permis d'alcool

Matisse Lasser-Bellavance quitte la rencontre

Maëlie Clément s'interroge sur le remplacement des photos sur le site web une fois les photos officielles prises. Julia Grondin dit que oui.

Maëlle Lacroix suggère des idées pour le post de présentation des membres du CE.

6.6. Responsable aux affaires sociales et sportives

Matisse Lasser-Bellavance explique que la sélection des booster a été faite. Il encourage les membres du CE à être bénévoles lors des activités d'intégration. Le thème sera dévoilé dans moins d'une semaine.

6.7. Responsable aux affaires académiques

Maëlly Vachon annonce que Sabrina Chaari a été nommée représentante de programme pour common law (3e année).

Elle s'est également entretenue avec Pascal Fréchette concernant la situation de la balise pour l'un des cours de première année. Celui-ci a dit que c'était une situation exceptionnelle et il a mentionné en reparler avec la direction. Les solutions pour cette année sont limitées, mais des améliorations pour le futur seraient envisageables.

6.8. Responsable aux affaires professionnelles

Antoine Groleau indique que les commandites avancent. Il a parlé aux comités et a donné un buffer du 3 juin pour leurs commandites.

Il a parlé au CDAI du tournoi de golf, il discute d'un partenariat.

Laura Cantin indique à Maëlly Vachon de faire de la promotion au niveau des notaires, puisque cette profession est incluse dans le tournoi de golf cette année.

L'objectif est d'envoyer l'invitation du tournoi de golf le 15 juin.

6.9. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Léonard St-Amour explique qu'un étudiant a communiqué avec une membre de la direction au sujet du réfrigérateur pour les dîners des étudiants. Un frigo sera mis à la disposition des étudiants puisque l'EnDroit est fermé. Le frigo utilisé serait celui du comité Promo qui est dans un état hygiénique piteux. Le membre de la direction ne veut pas mettre le frigo en place avant qu'il soit nettoyé.

Léonard St-Amour annonce avoir reçu un courriel de la CEVES au sujet d'un programme qui serait mis en branle pour les prochaines élections provinciales afin de mettre en lumière les questions environnementales. La coalition sera rencontrée le 4 juin.

Maëlle Lacroix rappelle l'importance de l'absence d'allégeance politique dans les activités de l'AGED

6.10. Responsable aux finissants

Chloé Desrochers explique avoir rencontré le comité finissant au sujet des hôtels, un choix sera fait dans les prochains jours et le plan de commandites sera envoyé d'ici une semaine.

Une rencontre avec le comité promo a eu lieu et Cloé Desrochers est en communication avec Laura Cantin au sujet des t-shirt du comité

Laura Cantin s'interroge sur le rôle des T-Shirt, Chloé Desrochers clarifie.

7. Période de questions des membres

8. Affaires anciennes

9. Affaires nouvelles

9.1. Politique sur l'allocation du km

Maélie Clément explique l'allocation d'un remboursement de 0,18\$/km pour la route faite dans le cadre des fonctions des membres des comités. Elle note que la norme selon Revenu Québec est de 0,72\$ et qu'une augmentation serait souhaitable.

Arnaud Gauthier est en accord dans la mesure où ces déplacements sont raisonnables tant que les demandes continuent d'être faites auprès de la trésorerie pour les remboursements.

Maélie Clément assure que tel est le cas.

Léonard St-Amour est d'avis que 0,72\$/km est excessif pour les besoins d'une association étudiante.

Maélie Clément est d'avis qu'une augmentation doit être faite, mais que le montant précis peut être sujet à discussion.

Arnaud Gauthier confirme auprès de Maélie Clément que ce remboursement est une mesure exceptionnelle.

Laura Cantin est d'avis que 0,60\$/km paraît suffisant.

Maélie Clément nuance avec l'article soulignant que la possibilité de prendre les transports en commun comme première option, sans quoi, le montant remboursé sera à concurrence du tarif des transports en commun.

Maëlle Lacroix indique que le comité de révision des règlements généraux devrait se pencher sur ces articles.

Maëlie Clément indique qu'avec la révision des règlements, un accent sera mis sur la priorité du covoiturage.

Arnaud Gauthier propose que la commission de révision des règlements généraux étudie la possibilité d'augmenter l'allocation de kilométrage.

Maëlie Clément appuie la proposition.

AU.

9.2. Refonte du Comité réfugié

Léonard St-Amour revient sur l'objectif du comité réfugié et souligne que plus de 17 000\$ sont amassés dans le compte à cet égard.

Léonard St-Amour revient sur le processus de sélection et la complexité de la chose d'autant plus que la personne sélectionnée il y a quelques années a quitté après peu de temps.

Il déplore que le comité est peu productif et se questionne sur l'utilité du comité et de la cotisation étudiante de 3,50\$ à ce poste.

Maëlle Lacroix explique que deux bourses existent, une payant l'entièreté des frais de scolarité pour 3 ans et l'autre allouant un montant par session.

Les deux bourses ont des conditions d'admissibilité différentes

Maëlle Lacroix explique qu'une campagne de promotion est nécessaire pour faire connaître ce programme

Arnaud Gauthier explore la possibilité que le montant soit donné à une charité si le fond continue de rouler

Laura Cantin déplore que l'objectif de fait pas connaître l'AGED et que le comité devrait être défait

Cloé Desrochers suggère de transférer la bourse à un autre comité avec une mission similaire

Laura Cantin suggère une bourse débloquée pour des étudiants

Cloé Desrochers dit que si une procédure d'abolition du comité est entamée, il faudrait qu'une action soit prise pour redonner à la communauté sous un angle similaire à celui du comité étudiant.

Maëilly Vachon se demande si une réforme du comité est possible plutôt qu'une abolition.

Julia Grondin rappelle qu'il faudra se justifier auprès de la communauté étudiante et de la direction.

Arnaud Gauthier rappelle les valeurs prônées par le comité et l'importance que ses fonds soient versés dans un objectif de bienfaisance.

Laura Cantin revient sur son idée de bourse à la communauté étudiante faisant partie d'une minorité qui viserait à souligner l'implication et la persévérance.

Léonard St-Amour souligne que la communauté étudiante s'attend à des résultats et qu'une abolition du comité est nécessaire.

Cloé Desrochers dénote l'importance de faire un communiqué pour expliquer la décision du C.E. et qu'une solution moins classique qu'une bourse pourrait être pertinente afin de redonner au suivant

Maélie Clément explique qu'un règlement d'abolition de comité n'existe pas, mais est sur ses objectifs dans la commission de révision des règlements généraux

Arnaud Gauthier propose que Maëlle Lacroix discute de la situation avec Josée Chartier.

Maélie Clément appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Recours petites créances par le comité Défilé de mode X Show d'la fac

Maëlle Lacroix explique le contexte autour du recours.

Arnaud Gauthier souligne le temps et les ressources nécessaires pour 600\$ d'autant plus que l'ILO risque de demander une protection de ses créanciers et que le comité serait le dernier dans la file.

Arnaud Gauthier suggère de couper nos pertes et verser la balance (400\$) à la fondation puisqu'aucune promesse n'a été faite à la fondation.

Maélie Clément est en accord. Les autres membres du C.E sont du même avis.

10.2. Manière de sanctionner les comités autosuffisants

Maélie Clément explique le règlement entourant la sanction aux comités absents lors d'AG puisque les comités autosuffisants ne peuvent être puni monétairement.

Laura Cantin rappelle que l'objectif de la présence est de garantir que les comités recevant des fonds de l'AGED soient au courant.

Arnaud Gauthier dit que permettre l'absence de certains comités est problématique.

Laura Cantin énonce les comités autosuffisants de l'AGED.

Julia Grondin explique que cela pourrait créer une hiérarchie entre les comités et une inégalité.

Léonard St-Amour se demande ce qui justifie cette exigence.

Arnaud Gauthier explique qu'avoir un comité est un privilège et propose un système d'une "strike" pour ensuite que les comités pourraient être soumis à une abolition.

Une discussion suit sur les opinions tant qu'à abolir un comité lorsqu'ils ne se présentent pas.

Maëlle Lacroix a dit que la discussion était à suivre.

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Mardi 2 juin à 19h.

13. Ajournement de la rencontre

Maëlle Lacroix prononce la fin de la rencontre à 20h45.